

ASSEMBLÉE NATIONALE14 décembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 847

présenté par

M. Giraud, rapporteur général au nom de la commission des finances

ARTICLE 16 QUATER A

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à supprimer cet article, inséré au Sénat un avis défavorable du Gouvernement.

Il prévoit l'extension de l'exonération des plus-values immobilières en faveur du logement social aux cessions opérées en faveur des organismes de foncier solidaire créés par ordonnance en 2016.